Mardi, 15 novembre 2005

1. approuve la proposition de la Commission;

2. invite le Conseil, s'il entend s'écarter du texte approuvé par le Parlement, à en informer celui-ci;

3. demande au Conseil de le consulter à nouveau, s'il entend modifier de manière substantielle la proposition de la Commission;

4. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission.

P6_TA(2005)0420

Organisation commune des marchés dans le secteur du houblon *

Résolution législative du Parlement européen sur la proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur du houblon (COM(2005)0386 — C6-0287/2005 — 2005/0162(CNS))

(Procédure de consultation)

Le Parlement européen,

— vu la proposition de la Commission au Conseil (COM(2005)0386) [1],

— vu l'article 36 et l'article 37, paragraphe 2, troisième alinéa, du traité CE, conformément auxquels il a été consulté par le Conseil (C6-0287/2005),

— vu l'article 51 et l'article 43, paragraphe 1, de son règlement,

— vu le rapport de la commission de l'agriculture et du développement rural (A6-0299/2005);

1. approuve la proposition de la Commission;

2. invite le Conseil, s'il entend s'écarter du texte approuvé par le Parlement, à en informer celui-ci;

3. demande au Conseil de le consulter à nouveau, s'il entend modifier de manière substantielle la proposition de la Commission;

4. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission.

[1] Non encore publiée au JO.

P6_TA(2005)0421

Organisation commune du marché vitivinicole *

Résolution législative du Parlement européen sur la proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) nº 1493/1999 portant organisation commune du marché vitivinicole (COM(2005)0395 — C6-0286/2005 — 2005/0160(CNS))

(Procédure de consultation)

Le Parlement européen,

— vu la proposition de la Commission au Conseil (COM(2005)0395) [1],

— vu l'article 37 du traité CE, conformément auquel il a été consulté par le Conseil (C6-0286/2005),

[1] Non encore publiée au JO.